

Rapport de la Présidente

Commission permanente du vendredi 26 janvier 2018

11 ème **Commission N**° CP-2018-1-11-3

Service instructeur

DEAA - service appui administratif et financier

Service consulté

DEAA – service prospective et politique européenne

SOUTIEN AU CENTRE D'INFORMATION SUR LES INSTITUTIONS EUROPÉENNES POUR 2018

Résumé: Dans le cadre du suivi des politiques européennes, il vous est proposé d'allouer une subvention de 2 500 € au Centre d'Information sur les Institutions Européennes de Strasbourg, afin que celui-ci poursuive ses activités de sensibilisation à l'Europe sur le territoire haut-rhinois.

Ce rapport a fait l'objet d'un avis favorable de la Commission Actions, Relations Internationales et Promotion du Bilinguisme lors de sa réunion du 12 janvier 2018.

Le Centre d'Information sur les Institutions Européennes (CIIE) est une association à but non lucratif, créée en 1995 par la Communauté Urbaine de Strasbourg, le Conseil Général du Bas-Rhin et le Conseil Régional d'Alsace, avec le soutien de la Commission européenne et du Ministère des Affaires étrangères. Son siège est situé à Strasbourg et l'équipe compte 5,85 équivalents temps plein.

Le Centre a pour mission d'informer le grand public et le public averti sur les institutions et les politiques européennes. Ses activités se regroupent en 4 grands domaines :

- Diffusion de documentation et réponse aux demandes d'information ;
- Organisation d'expositions ;
- Animations scolaires;
- Organisation de visites du Parlement européen.

En date du 25 septembre 2017, le CIIE nous a fait part de sa demande de subvention pour l'année 2018 à hauteur de 10 000 € pour mener et poursuivre les initiatives suivantes :

- Organisation d'actions de sensibilisation des jeunes : interventions "destination Europe" pour les classes de 4ème et de 3ème, organisation d'un jeu de piste dans le quartier européen de Strasbourg ("l'Europe à la trace"), mise en place de "journées européennes" dans les établissements (il s'agit de journées aux formats variables en fonction des priorités des établissements), organisation de visites du Parlement européen, organisation d'animation des jeux Eurodéfi et Eurocapitale...;
- Organisation de journées européennes pour les bénéficiaires du Fonds Social Européen ;
- Organisation d'animations dans le cadre du Mois de l'Europe (accompagnement des initiatives du Département) ;
- Mise à disposition de matériel ressource (prêt d'expositions, envoi de brochures...) et réponse aux questions et demandes d'informations spécifiques du public haut-rhinois.

Le budget prévisionnel total de la structure en 2018 s'élève à 398 500 €.

Dépenses		Recettes	
Amortissement	2 200 €	Région Grand Est	100 000 €
Matières	4 300 €	Eurométropole Strasbourg	100 000 €
Locations	10 600 €	Ministère de l'Europe et des	100 000 €
		Affaires étrangères	
Entretien/réparation	21 600 €	CD 67	50 000 €
Assurances	1 550 €	Commission européenne	32 000 €
Documentation,	31 500 €	CD 68 (sollicité)	10 000 €
abonnements			
Expert-comptable	11 500 €	Produits divers	6 500 €
Publicité	2 950 €		
Transports et frais de	3 500 €		
déplacement			
Postes et télécom	5 000 €		
Banque	200 €		
Formation	3 000 €		
Personnel	300 600 €		
TOTAL	398 500 €	TOTAL	398 500 €

Il vous est proposé de soutenir cette structure afin qu'elle poursuive ses activités sur le territoire haut-rhinois.

En 2017, le CIIE a mené les actions suivantes dans notre département :

- 17 interventions en milieu scolaire dans le Haut-Rhin touchant 715 élèves ;
- 3 expositions à Soultz et Ribeauvillé ;
- 36 classes haut-rhinoises accueillies à Strasbourg et ayant bénéficié d'une visite du Parlement européen, ce qui représente 1 000 élèves ;
- Fourniture de documentation et de matériel à différentes structures haut-rhinoises dans le cadre du Mois de l'Europe en mai 2017 ;
- Réponse à environ 70 questions et demandes de documentation dans le Haut-Rhin.

Au vu de ce qui précède, je vous propose d'accorder au CIIE une subvention de fonctionnement de 2 500 € pour l'année 2018 (montant identique à 2017) afin que la structure poursuive ses activités sur le territoire haut-rhinois, notamment à destination des collèges.

Cette subvention sera imputée sur le programme F712 ligne 65-048-6562-2677-114 du budget départemental et fera l'objet d'un versement unique.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

La Présidente

Brigitte KLINKERT

Brigitte KLINKERT